

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/03/2021

Dossier complet le :

12/04/2021

N° d'enregistrement :

2021-5228

1. Intitulé du projet

Boisement de 3,6284 ha à La Chauvelière - Saint Mars la Réorthe (85)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Néosylva Investissement Forestier

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CORNET Jean-Guérolé Président

RCS / SIRET

8 4 3 5 6 7 2 1 5 0 0 0 2 8

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47°c	Boisement de 3,6284 ha (1,8342 + 0,7459 + 1,0483) sur parcelles agricoles

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boisement de 3,6284 ha (1,8342 + 0,7459 + 1,0483) sur des parcelles agricoles (pâtures et culture de colza) avec du douglas, chêne rouge et pin maritime s'inscrivant dans un projet de valorisation de massif forestier avec:

- Amélioration sur 0,4683 ha (0,3457 + 0,1226) d'un alignement feuillu géré en futaie irrégulière
- Renouvellement sur 0,6089 ha d'une futaie mature de douglas en douglas
- Enrichissement sur 2 ha (1,6191 + 0,3841) d'un taillis de châtaigniers avec du pin maritime, alisier torminal et merisier

4.2 Objectifs du projet

Boisement de parcelles agricoles s'inscrivant dans un projet de valorisation de massif forestier avec objectifs environnementaux (suppression d'un espace agricole au profit d'un espace boisé favorable à la biodiversité, diversité d'essences, essences mellifères, stockage de carbone, enrichissement favorisé à la coupe rase lorsque cela est possible, gestion durable conformément au document de gestion qui sera agréé par le CRPF et conformément à la certification forestière PEFC), objectifs socio-économiques (intégration de la filière locale avec suivi d'un expert forestier basé localement, débouchés économiques locaux) et paysagers (les projets portant sur des parcelles classées en Eléments de paysage à protéger feront l'objet d'une déclaration en mairie, projet s'inscrivant dans le paysage local avec une parcelle voisine boisée en douglas, au sein d'un département peu boisé mais avec un fort maillage bocager)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Plantation en plein en douglas:

Préparation du sol: Broyage de la strate herbacée (pour les parcelles agricoles), Sous solage

Plantation: fourniture et mise en place des plants (1.600 plants/ha), Protection contre le gibier (répulsif trico)

- Plantation en plein en Chêne rouge:

Préparation du sol: Broyage de la strate herbacée et Sous-solage

Plantation: Fourniture et mise en place des plants (1.600 plants/ha) et Protection contre le gibier (répulsif trico)

- Plantation en plein en Pin maritime:

Préparation du sol: Broyage de la strate herbacée et Sous solage

Plantation: Fourniture et mise en place des plants (1.600 plants/ha) et Protection contre le gibier (répulsif trico)

- Enrichissement en Pin maritime:

Préparation du sol: potet travaillé

Plantation: fourniture et mise en place des plants (300 plants/ha) et Protection contre le gibier (répulsif trico)

- Enrichissement en feuillu:

Préparation du sol: potet travaillé

Plantation: Fourniture et mise en place des plants (200 plants/ha) et Protection contre le gibier (protection individuelle)

Début des travaux prévu à l'automne 2021 et fin en février 2022

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Plantation en plein de douglas:

Entretien année 1 : Nettoyage de la végétation concurrence (entretien mécanique entre les lignes) et Protection contre le gibier (répulsif trico)

Entretien année 2: Nettoyage de la végétation concurrente (entretien manuel sur les lignes) et Protection contre le gibier (répulsif trico)

Entretien année 3: Nettoyage de la végétation concurrente (entretien mécanique entre les lignes)

Entretien année 4: Nettoyage de la végétation concurrente (entretien manuel sur les lignes)

- Plantation en plein de Chêne rouge:

Entretien année 1: Nettoyage de la végétation concurrence (entretien mécanique entre les lignes) et Protection contre le gibier (répulsif trico)

Entretien année 2: Nettoyage de la végétation concurrente (entretien manuel sur les lignes), Protection contre le gibier (répulsif trico) et Taille de formation sur 250 tiges présélectionnées

Entretien année 4: Nettoyage de la végétation concurrente (entretien manuel sur les lignes)

- Plantation en plein en Pin maritime:

Entretien année 1: Nettoyage de la végétation concurrente (entretien mécanique entre les lignes) et Protection contre le gibier (répulsif trico)

Entretien année 2: Nettoyage de la végétation concurrente (entretien manuels sur les lignes) et Protection contre le gibier (répulsif trico)

Entretien année 3: Nettoyage de la végétation concurrente (entretien mécanique entre les lignes)

- Enrichissement en pin maritime :

Entretien année 1 et 2 : Nettoyage de la végétation concurrente (entretien manuel) et Protection contre le gibier (répulsif trico)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autre : Si dispense d'étude d'impact, ce projet sera intégré au Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) pour agrément par le Centre National de la Propriété Forestière et les projets sur les parcelles classés en Eléments de paysage feront l'objet d'une déclaration en mairie

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Boisement de 3,6284 ha sur parcelles agricoles au sein d'un projet de valorisation de massif forestier sur 6,7 ha	Hectare

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LA CHAUVELIERE 85590 ST MARS
LA REORTHE; ST MARS LA REORTHE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 5 5 ' 4 0 " O Lat. 4 6 ° 5 1 ' 0 6 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 2 Collines Vendées, Vallée de la Sèvre Nantaise
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Données IGN (Scan 25)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Sèvre Nantaise approuvé le 05/05/2004
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bassin hydrographique du Lay
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Choix des essences déterminé par la qualité du sol: moitié nord de la propriété reposant sur des sols bruns relativement fertiles, d'au moins 60 cm de profondeur, aucune trace d'engorgement n'est observée, moitié sud de la propriété reposant sur des sols plus caillouteux et superficiels avec une profondeur de 20 cm dans les secteurs les plus contraignants Le projet favorise la biodiversité: diversité d'essences, essences mellifères, choix de l'enrichissement et de l'amélioration
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces agricoles au profit de l'espace forestier
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Potentiellement sensible aux aléas climatiques tels que vent, grêle...
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Au contraire, le projet engendrera une amélioration de la qualité de l'air via le stockage de carbone</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est développé en cohérence avec le paysage local et tient compte de la présence du bâti (bande non boisée autour des constructions)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet favorisera la sylviculture. Absence d'activité agricole à l'avenir.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Création, enrichissement et amélioration d'un espace boisé contribuant à des objectifs environnementaux (biodiversité: diversité d'essences, introduction de feuillues, essences mellifères, itinéraire sylvicole d'enrichissement et d'amélioration, séquestration de carbone), répondant à des exigences de gestion durable (agrément CRPF, certification PEFC) s'intégrant aux exigences du Programme Régional Forêt-Bois des Pays de la Loire: dynamiser la gestion sylvicole en s'appuyant sur les documents de gestion durable et en renforçant leur efficacité (Néosylva garantit le suivi du projet dans le temps jusqu'à 50 ans après le début du projet), renouveler les peuplements en intégrant les conséquences du changement climatique (limitation des risques avec essence à croissance rapide), maintenir ou restaurer un équilibre sylvo-cynégétique (protection contre le gibier et appui à l'augmentation du plan de chasse), encourager le regroupement des propriétaires, faciliter la gestion (coeur du modèle de Néosylva: accompagner des propriétaires forestiers dans la valorisation de leurs massifs), renforcer les liens amont-aval dans la filière régionale (Néosylva intègre tous les acteurs de la filière sans se substituer à eux)...

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'aura aucune incidence majeure. Il permet l'émergence et l'amélioration d'un milieu forestier favorable à la biodiversité, séquestrateur de carbone, à proximité d'espaces déjà boisés, prenant en compte le paysage local et contribuera à améliorer la qualité du paysage dans un département peu boisé.

Un diagnostic préalable des parcelles en amont de la préparation d'un CBPS a été effectué, permettant de déterminer le choix des essences et les itinéraires sylvicoles en accord avec la qualité des sols et le paysage. Le projet, si exemption d'étude d'impact, sera agréé par le CRPF et le propriétaire adhèrera à une certification de gestion durable.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

Téledéclaré le 26/03/2021